



# La conférence de consensus

## Eléments de méthode

### Apporter des réponses aux personnes sans abri \_\_\_\_\_

Utilisée jusqu'ici par le milieu médical, la conférence de consensus vise à trancher entre plusieurs traitements proposés, à identifier le plus performant et à établir un consensus des praticiens sur la meilleure réponse thérapeutique. Cette méthode a été largement utilisée dans les pays anglo-saxons et nordiques sur des sujets autres que médicaux, et en particulier des sujets de société. Cette transposition dans le champ social est inédite en France. « *Sortir de la rue* » est une première.

Ce qui est en jeu ici, c'est de déterminer des objectifs clairs de politique publique en direction des personnes sans abri et une stratégie pour mettre en œuvre ces objectifs.

Cette conférence de consensus permettra :

- de mener un vrai débat public sur les réponses à apporter aux personnes qui vivent à la rue,
- de présenter ce qu'on sait du problème, ainsi que les lacunes de l'état de la connaissance,
- d'en déduire des réponses publiques à apporter.
- de formuler des recommandations opérationnelles qui font consensus et sur lesquelles les décideurs publics devront prendre parti.

#### Plusieurs mois de travail collectif

La conférence de consensus « *Sortir de la rue* » devrait nous permettre de sortir du rythme de l'urgence et des décisions prises dans la précipitation. Sa préparation aura en effet demandé plusieurs mois. Elle a été confiée à un comité d'organisation qui a déterminé les thèmes de la conférence, choisi les membres du jury d'audition et les experts qui seront entendus. Le comité d'organisation a assuré l'organisation générale de la conférence, en bénéficiant de l'appui méthodologique de la Haute autorité de santé.

Ce comité d'organisation rassemble des personnalités très diverses qui travaillent ensemble depuis plusieurs mois : des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, du monde associatif (*Fnars, Médecins du Monde, Enfants de Don Quichotte*), des chercheurs, etc.

#### Un travail de fond

L'enjeu, c'est de fonder les décisions prises, sur des éléments les plus objectifs possibles. Pour préparer une conférence de consensus, on commence par rassembler toute la connaissance scientifique qu'on a du problème. C'est le rôle du groupe bibliographique.

Cette synthèse bibliographique est réalisée par une sociologue et un membre de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Elle est mise en ligne au fur et à mesure sur le blog de la conférence.

Parallèlement, le comité d'organisation a choisi les questions clés qui devront être tranchées lors de la conférence. Sur chacune de ces questions, il a identifié les experts incontournables.

Durant plusieurs mois, les experts ont travaillé, de manière individuelle ou collective, sur la question qui leur a été posée. Ils doivent remettre leurs contributions un mois avant la conférence de consensus. Ils viennent ensuite les présenter devant un jury en audience publique (29 et 30 novembre).

#### Un débat public

Le savoir est partagé, et les personnes sans abri sont partie prenante. Les experts retenus -environ 40- sont très divers : praticiens publics ou associatifs, élus, chercheurs et universitaires, médecins, personnalités engagées et, bien sûr, des personnes sans abri.

Pour recueillir l'expertise des personnes sans abri, nous avons eu recours à une méthode novatrice : le forum local. Cette démarche, organisée dans trois villes différentes, permet d'aboutir à un

#### En bref, le calendrier de la conférence de consensus

Préparation : année 2007

Audience publique : 29 et 30 novembre 2007

Huis clos : 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2007

Publication des recommandations : Décembre 2007

diagnostic partagé ou d'établir des divergences entre les personnes concernées et les professionnels de l'accueil d'urgence, sur des questions clés : « *Sortir de la rue, l'insertion, qu'est ce que cela veut dire ? Pourquoi fréquente-t-on ou non les lieux d'accueil ?* ». Nous réalisons également une série d'interviews filmées de personnes sans abri. Les résultats des forums locaux et le document audiovisuel seront présentés lors de l'audition publique.

Plusieurs experts européens participeront également : nous avons beaucoup à apprendre des stratégies mises en place ailleurs...

Lors de l'audition publique, comme dans un procès, on présente les avantages et les inconvénients de chaque solution ou hypothèse. Le jury d'audition joue un rôle essentiel : c'est lui qui, après avoir entendu les experts et demandé les éclaircissements nécessaires, se réunit ensuite en huis clos et élabore des recommandations.

L'audition publique rassemblera environ 350 personnes, des professionnels impliqués aux côtés des personnes sans abri (qui seront également représentées), des élus et des décideurs. La salle pourra prendre la parole face aux interventions des experts et faire part au jury de ses réactions.

Les conclusions du jury (appelées recommandations) seront rendues publiques très rapidement après le huis clos. Le jury est collectivement responsable de ces recommandations.

Le jury d'audition est pluridisciplinaire et composé de personnalités indépendantes. Il est présidé par Jean Marie Delarue, conseiller d'Etat.

## **Une responsabilité collective et citoyenne**

Tout commence après la conférence de consensus ! Les recommandations sont d'abord destinées à l'Etat. Comme pour le Grenelle de l'Environnement, c'est à lui qu'il reviendra de s'engager sur les conclusions de ce travail collectif. Mais la mise en œuvre des recommandations, c'est aussi l'affaire des collectivités territoriales, des professionnels, des acteurs associatifs, économiques, culturels, des media, et de l'ensemble des citoyens. Notre responsabilité collective est engagée.

Participer à la conférence de consensus, c'est aussi une démarche citoyenne : les experts et membres du jury d'audition ne sont pas rémunérés pour leur travail.

## **Qui organise la conférence de consensus "sortir de la rue" ?**

La Fnars avait recommandé cette procédure lors de ces Etats généraux de novembre 2006. Le gouvernement lui a confié un rôle d'opérateur du fait de son expérience dans la lutte contre l'exclusion.

### **La Fnars**

La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale anime un réseau de 22 associations régionales. Par le biais de ses 750 associations, et de ses 2 200 établissements (dont 700 centres d'hébergement et de réinsertion sociale [CHRS]), animés par 12 000 salariés, administrateurs, bénévoles, elle assume une mission de service public : 600 000 personnes sont accueillies, hébergées ou logées par an. La Fnars représente ses adhérents, les informe et gère également une politique de formation.

<http://sans-abri.typepad.fr/>

### **Contacts :**

Sylvaine VILLENEUVE : 01 48 01 82 32 / 06 63 66 11 24 / [sylvaine.villeneuve@fnars.org](mailto:sylvaine.villeneuve@fnars.org)

Valérie FUCHS : 01 43 67 94 38 / 06 62 49 64 85 / [vafuchs@wanadoo.fr](mailto:vafuchs@wanadoo.fr)